

# Majorité municipale

Vous souhaitez poser une question ou demander un rendez-vous à un des adjoints au maire ? Nous vous invitons à compléter [notre formulaire en ligne](#).

La ville s'engage à vous répondre dans un **délai maximal de 30 jours** en apportant directement une réponse à votre question, ou en vous proposant un rendez-vous avec un élu.